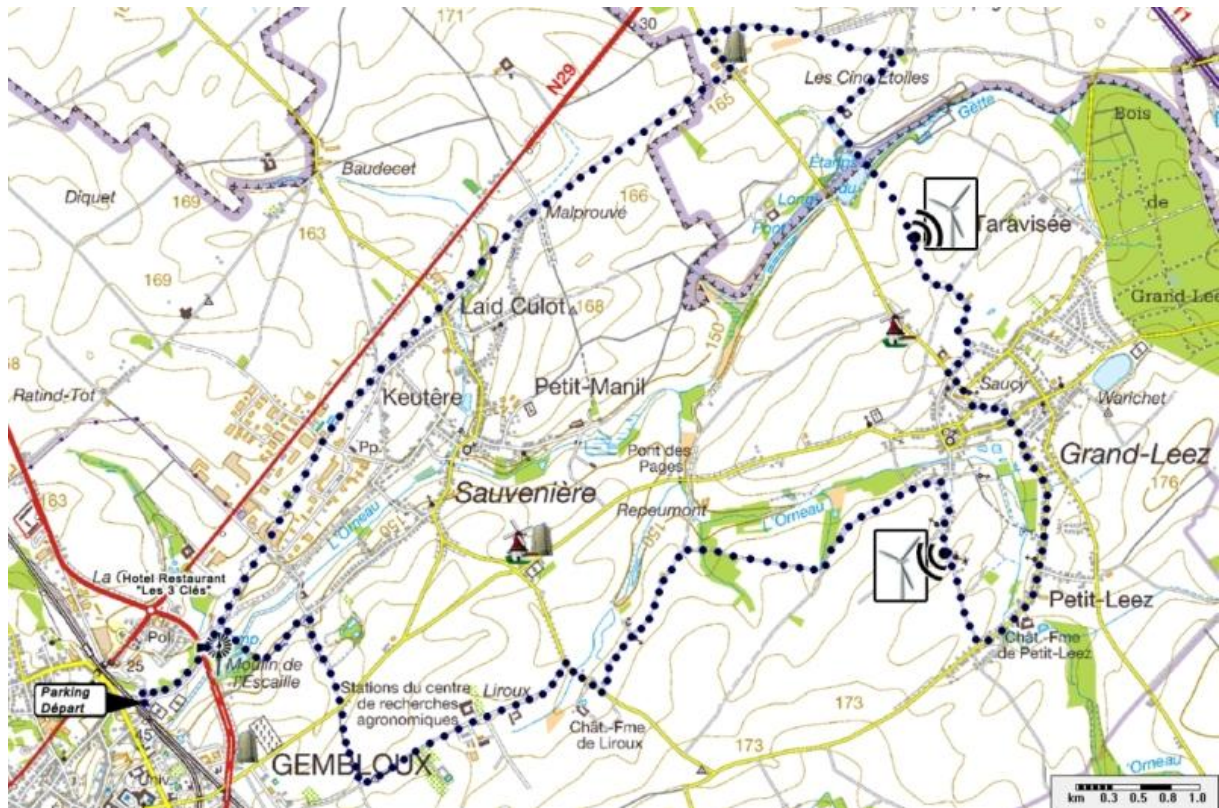


## Descriptif de la balade à vélo

### Plan



La balade démarre du parking du terrain de football de Gembloux, rue Victor Debecker, pour emprunter immédiatement le RAVeL, en direction de Sauvenière, en longeant le site de l'ancienne sucrerie. La Nationale 4 est enjambée par une passerelle originale, avec une arche transversale oblique, qui encadrera le clocher de l'église de Gembloux au retour de la balade. Depuis la passerelle, on peut aussi apercevoir sur la droite l'éolienne mécanique qui est au cœur de la réserve. De l'asphalte, on passe au béton, une exigence de la réserve pour préserver la qualité des végétations des abords du RAVeL. Un peu plus loin sur la droite apparaît une ancienne maisonnette de garde-barrière, bien conservée et repeinte en jaune. De là, soit le promeneur poursuit sur le RAVeL, pour admirer le grand talus boisé, soit prend le petit chemin à droite, afin de longer le RAVeL par le dessus du talus, ce qui permet alors d'observer la campagne de la vallée de l'Orneau, avant de rejoindre le RAVeL au croisement avec la route.

A ce premier croisement, apparaît le zoning d'activités économiques de Sauvenière. Très rapidement, lors de la traversée du zoning, les cordons boisés vont masquer les entreprises, qui redeviendront plus visibles au deuxième croisement de route. Le tronçon suivant, accompagné d'une piste cavalière, pénètre dans le village de Sauvenière. Au troisième croisement (rue des Pervenches), le cycliste continue tout droit sur le RAVeL, sur le tronçon le plus urbanisé du parcours, avant d'atteindre, au 4<sup>ème</sup> croisement de route, la gare de Sauvenière, parfaitement conservée. Le tronçon suivant est le plus boisé, avant

de se retrouver dans la campagne, au 5<sup>ème</sup> croisement. Le dernier tronçon du RAVeL aboutit à la gare de Grand-Leez, qui en fait est sur Thorembais-Saint-Trond, donc dans le Brabant. La gare a conservé sa marquise côté quai.

Tourner à gauche en direction de la N 29. Apparaît dans toute sa splendeur le bois de Buis, une chênaie-hêtraie atlantique à jacinthe exceptionnelle, puisque la plus orientale d'Europe.

Après un grand silo, il faut quitter cette route pour emprunter vers la droite la voie romaine, qui porte le nom de Rue des 5 étoiles à cet endroit. Il s'agit de la fameuse chaussée Brunehaut-Cologne, l'équivalent de la E 42 à l'époque romaine. A cet endroit, la voie partage aussi les bassins hydrographiques de l'Escaut (au Nord) et de la Meuse (au Sud). Un peu plus loin, la voie traverse l'ancienne ligne ferrée, non encore aménagée, puis rejoint le hameau des 5 étoiles, où il faut tourner à droite. Après une belle ferme carrée blanche, le cycliste emprunte un itinéraire pic vert sur la gauche, qui débute par un chemin empierré et qui traverse les magnifiques plans d'eau du Long-Pont, classés en Natura 2000, pour la présence d'oiseaux rares. Après les étangs, le chemin est macadamisé, puis traverse une route en pavés pour rejoindre le village de Grand-Leez par la rue Follée, qui sinue jusqu'à la rue de la Converterie. Il faut prendre la deuxième rue à gauche (rue Saucy) et ensuite continuer tout droit, en empruntant la rue de Petit-Leez. Vers la fin de la rue, sur la gauche, on peut admirer le château-ferme éponyme, un bâtiment des 17-18èmes siècles, reconverti en galerie d'art. Peu après, tourner à droite, dans la rue du Moulin à vent, qui conduit effectivement, quelques centaines de mètres plus loin, au clou de la promenade, un des très rares moulins à vent encore en parfait état de fonctionnement, le moulin Defrenne, datant de 1830 et classé. A la fin de la rue, tourner à gauche, dans la rue de Maugré, pour quitter finalement le village par un chemin de remembrement, dans un paysage typiquement hesbignonnais de grandes cultures. Il faut ensuite prendre le diverticule droit de ce chemin, qui traverse un bosquet marécageux à très rares laiches paniculées, avant de tourner sur la gauche dans un chemin, d'abord pierreux, puis pavé (rue Try Lambord). Au milieu de ce chemin à gauche, on passe devant une petite chapelle (Notre-Dame de Lorette) ayant conservé son déambulatoire externe. Au bout du chemin apparaît l'imposante ferme-château de Liroux. Là, tourner à droite et puis directement à gauche, dans la rue de Liroux, qui traverse les stations du centre de recherches agronomiques de la Région wallonne. La dernière sur le parcours, la station de phytopathologie, préserve dans ses vergers la plus importante collection belge de variétés anciennes d'arbres fruitiers. Dans le cas de vélos normaux et par temps pluvieux, il est préférable de continuer tout droit pour rejoindre la N 4, emprunter ensuite à droite la piste cyclable le long de la N 4 et enfin avant le pont sur la N 4, rejoindre par la droite le RAVeL. Pour les VTT, ou par temps sec, après les vergers, il faut tourner à droite dans un chemin de terre ramenant le cycliste sur Sauvenière. Attention à la traversée de la route macadamisée, au trafic parfois important. Après la traversée, le trajet longe à droite l'ancienne sablière de Sauvenière. Au bout du chemin, il faut tourner à gauche dans un autre chemin de terre pour rejoindre la réserve. La fin de promenade est identique à la pédestre. Les boucles internes à l'intérieur de la réserve ne sont pas autorisées aux vélos. Mais cela vaut la peine d'abandonner quelques minutes sa monture, près du pont enjambant l'Orneau, pour rejoindre à pied l'observatoire en rive gauche.

Infos pratiques : Balade de 21 km, à très faible déclivité, accessible aux vélos normaux. Parking de départ aisé près du terrain de football de Gembloux (rue Victor Debecker), accessible par la N4 (première route à droite après la passerelle du RAVeL, à 500m du rond point du croisement de la N 4 et la N 29, en direction de Namur) et situé à 500m de la gare de Gembloux, en passant par un tunnel sous voies. Pour l'obtention de plus de renseignements sur le parcours, consulter le site [www.natagora.be/rnho](http://www.natagora.be/rnho) ou demander envoi de la balade commentée auprès de Françoise De Mol (081/64 08 35)

### **Un des intérêts de la balade à vélo : des éoliennes et des moulins à vents**

La balade est située sur la crête de séparation des bassins hydrographiques de l'Escaut et de la Meuse, sur les plateaux venteux du bassin supérieur de l'Orneau, ce qui donne l'occasion d'avoir des points de vue nombreux et de qualité sur des constructions humaines qui exploitent, parfois depuis des siècles, le vent et l'air pour les besoins humains. Les constructions les plus présentes dans la balade sont les parcs éoliens de Perwez (8 machines) et de Gembloux-Sombreffe (6 machines). D'autres parcs en projet (Ernage, les Isnes, Chastre) ou en construction (Fernelmont) pourraient aussi un jour s'y observer. L'éolienne mécanique de la réserve se voit très bien depuis la passerelle passant sur la N 4. Le cycliste ne peut pas rater le moulin à vent de Petit-Leez, puisque il passe à son pied. Trois autres moulins à vent, ayant perdu leurs ailes, sont plus difficiles à repérer. Celui de la Converterie à Grand-Leez, dont la toiture a été restaurée avec beaucoup de soin, est visible sur la droite dans la remontée du chemin pic vert, après la traversée des étangs du Long-Pont. Celui près du terrain de football de Sauvenière, caché sous la végétation l'entourant, reste caché depuis le point de vue de la ferme-château de Liroux. Celui de Gembloux n'est bien perceptible qu'en se retournant fort sur la droite à l'approche de la sablière de Sauvenière. A cet endroit, il faut noter le point de vue remarquable sur l'église et surtout le Beffroi de Gembloux, classé comme patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, en avant plan des éoliennes de Corroy-le-Château. Le parcours alternatif, en cas de mauvais temps, passe, quant à lui, à côté de ce moulin. Notons que le parcours donne vue aussi sur des grands silos à graines, séchées par de l'air introduit mécaniquement par des puissants aérogénérateurs (les 2 sites de silos des établissements Brichart, visibles depuis la chaussée romaine et à la jonction du chemin de remembrement avec la rue Try Lambord et le silo du CRA-W visible depuis la sablière de Sauvenière).